



# La Lettre du Préfet

Liberté • Egalité • Fraternité

## Edito

En ce début d'année 2017, je souhaite revenir sur les événements qui ont marqué le dernier trimestre 2016, telle que la visite du Premier ministre, de la ministre de la Fonction publique, ou bien encore les rencontres de la coopération régionale.

L'année 2016 aura été celle du bicentenaire du rattachement définitif de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France. Grâce à la mobilisation de tous, cette commémoration a été riche en émotions. Elle a démontré le dynamisme de l'archipel et a témoigné de votre attachement à ce territoire et à la France.

L'année 2017 sera l'occasion de poursuivre cet engagement collectif en faveur des projets de développement de l'archipel. C'est le sens des vœux les plus chaleureux que je présente à chacune et à chacun d'entre vous. Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur, épanouissement personnel et professionnel ! Et que, grâce à vous, 2017 soit une grande et belle année pour l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon !

Saint-Pierre  
et  
Miquelon



A merveilleuse  
Année  
2017



## SOMMAIRE

# Cérémonie du 11 Novembre

CÉRÉMONIE du 11 novembre, remise de récompenses

ARRIVÉE du Premier ministre dans l'archipel

RENCONTRE avec les jeunes

VISITE sur l'île de Miquelon

- \* Dépôt de gerbe
- \* L'abattoir de Miquelon, pose de la première pierre
- \* Découverte de l'île
- \* Discours à la salle des fêtes municipale

VISITE de l'île de Saint-Pierre

- \* Dépôt de gerbe
- \* Rencontre à la mairie
- \* Discours à la salle des fêtes municipale
- \* Le câble numérique, signature de la convention
- \* Déjeuner à la résidence préfectorale

L'INTERNAT de la réussite

VISITE de l'île aux Marins

ANNONCES du Premier ministre

18<sup>e</sup> commission mixte de la coopération régionale

JOURNÉE de la sécurité

- \* Les métiers de la sécurité

PORTRAIT d'Isabelle Dumas-Larralde, déléguée au Défenseur des droits

MA FONCTION publique se réinvente

Le vendredi 11 novembre 2016, s'est tenue à Miquelon puis à Saint-Pierre la cérémonie du 98<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. En France, cette journée de commémoration annuelle de la Victoire et de la Paix est, depuis 2012, également célébrée en tant que journée d'hommage à tous les morts pour la France.

A l'issue des cérémonies, le préfet a décerné deux médailles pour acte de courage et de dévouement ainsi que des lettres de félicitations aux acteurs des recherches des personnes disparues en mer les 28, 29 et 30 juillet 2016.



# Le Premier ministre sur l'archipel

## Arrivée à Saint-Pierre-et-Miquelon



Le Premier ministre, Manuel Valls, est arrivé dans l'archipel le vendredi 14 octobre. A sa descente d'avion, il a déclaré :

*« J'aurai l'occasion de faire avancer un certain nombre de dossiers, je pense (notamment) à la liaison avec Paris, et aussi aux liens avec le Canada pour faciliter la vie ici ».*



Il a ensuite salué les élus et les chefs de service de l'archipel.



## Rencontre avec les jeunes



Le Premier ministre s'est rendu dans un café de la ville pour rencontrer une quinzaine de jeunes lycéens de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Dans une ambiance détendue, les lycéens ont raconté leur quotidien dans l'archipel, ont discuté sur les études mais aussi l'emploi et l'économie au niveau local. Les ministres Annick Girardin et Éricka Bareigts ont également échangé avec les jeunes.



# Le Premier ministre sur l'archipel

## Arrivée à Saint-Pierre-et-Miquelon



Le Premier ministre, Manuel Valls, est arrivé dans l'archipel le vendredi 14 octobre. A sa descente d'avion, il a déclaré :

*« J'aurai l'occasion de faire avancer un certain nombre de dossiers, je pense (notamment) à la liaison avec Paris, et aussi aux liens avec le Canada pour faciliter la vie ici ».*



Il a ensuite salué les élus et les chefs de service de l'archipel.



## Rencontre avec les jeunes



Le Premier ministre s'est rendu dans un café de la ville pour rencontrer une quinzaine de jeunes lycéens de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Dans une ambiance détendue, les lycéens ont raconté leur quotidien dans l'archipel, ont discuté sur les études mais aussi l'emploi et l'économie au niveau local. Les ministres Annick Girardin et Éricka Bareigts ont également échangé avec les jeunes.



# sur l'île de Miquelon

## Découverte de l'île



## Salle des fêtes municipale



Lors de son discours devant la population de Miquelon, le Premier ministre a remis à M. Alain Orsiny, délégué du préfet à Miquelon depuis 40 ans, une coupelle estampée Premier ministre qui récompense son sens aigu du service public, reconnu par le préfet et la population de l'archipel.

# Visite du Premier ministre



De retour à Saint-Pierre en fin de matinée, le Premier ministre s'est recueilli devant le monument aux morts.



Après avoir passé les troupes en revue, le Premier ministre a salué les anciens combattants et a échangé des poignées de main avant de se rendre à pied à la mairie de Saint-Pierre.



Quelques moments de convivialité et d'échanges de cadeaux avec les membres du conseil municipal avant la signature du livre d'or :

*« Merci à la sénatrice-maire et à son conseil municipal pour leur accueil. Dans cette ville de Saint-Pierre battent les valeurs et le cœur de la France, dans ce Nord-Atlantique, comme partout sur tous les océans ».*



# sur l'île de Saint-Pierre

Allocution du Premier ministre à la salle des fêtes municipale devant plus de 200 personnes.



En marge de la visite du Premier ministre, à la résidence préfectorale, signature de la convention de prêt pour le câble numérique entre le préfet Henri Jean, le 1<sup>er</sup> vice-président du conseil territorial Stéphane Lenormand et le directeur Outre-mer de la caisse des dépôts et consignations Dominique Mirada.

## Déjeuner à la résidence

Après avoir déjeuné avec les acteurs économiques de l'archipel, le Premier ministre a salué le personnel de résidence.



# L'internat de la réussite



A Saint-Pierre, pose de la première pierre de l'internat de la réussite destiné à accueillir les jeunes de Miquelon durant leur scolarité. Il devrait voir le jour pour la rentrée 2018.





# Visite de l'Île aux Marins



Marche dans les rues de Saint-Pierre et moments d'échanges avec des boulistes.

Manuel Valls a embarqué à bord du « Martin Hélène » pour effectuer la traversée vers l'Île aux marins.



En compagnie du guide et conservateur M. Marc Derible, le Premier ministre a découvert l'histoire de l'ancienne commune de l'archipel, le musée Archipélitude, le cimetière, l'église et la Maison Jézéquel.

Il devient le premier chef du Gouvernement à s'être déplacé sur l'Île aux Marins.





Concernant le désenclavement de l'archipel, le Premier ministre a indiqué que le Gouvernement est favorable à l'amélioration de la desserte aérienne de l'archipel. Un groupe d'experts va étudier la faisabilité d'une liaison directe entre Saint-Pierre-et-Miquelon et la métropole.



## Tarif Sécurité étudiante

Par ailleurs, les relations entre l'archipel et le Canada ont été abordées par le Premier ministre. Il informe qu'une convention a été signée avec le Canada pour exonérer les étudiants de l'archipel des frais de sécurité sociale au Canada. Cette convention doit encore être ratifiée par le Parlement. En attendant, les étudiants qui auraient des difficultés à régler ces frais seront aidés par l'Etat.



Enfin, Manuel Valls souhaite la nomination d'un conseiller pour la coopération régionale pour renforcer l'équipe du préfet. Ce conseiller aura pour mission de participer aux négociations bilatérales afin de faire connaître et de présenter les positions françaises visant à protéger les intérêts de Saint-Pierre et Miquelon.



# Premier ministre



Il a rappelé à la population que « l'économie bleue » était un pilier essentiel de l'avenir de l'archipel.



Le secteur halieutique devrait bénéficier de l'accord scientifique bipartite signé à Québec, vendredi 14 octobre. « Cette convention vise spécifiquement SPM », a déclaré le Premier ministre, elle « permettra de nombreuses coopérations scientifiques, techniques, technologiques et économiques avec le Québec ». Il ajoute que ces échanges se feront sous l'égide du Secrétaire général à la mer, du cluster maritime français et du cluster maritime de l'archipel, nouvellement créé.



## Ifremer

Il a annoncé la venue dès l'été prochain d'une mission de l'IFREMER pour évaluer les ressources maritimes de l'archipel. En l'absence d'accès aux fonds européens, l'archipel bénéficiera d'une enveloppe de 2 M€ pour les quatre prochaines années, en complément du contrat de plan, afin de soutenir et de développer le secteur de la pêche.



Le chef du Gouvernement français a également annoncé le soutien de l'État à la modernisation des structures portuaires dès 2017. Ainsi, le quai en eaux profondes sera réhabilité permettant la création d'un terminal de croisière. Cet effort financier, estimé entre 6 et 8 millions d'euros permettra de développer l'activité touristique sur l'archipel. L'archipel devrait en effet enregistrer une hausse significative des escales des navires de croisière de la compagnie du Ponant dès 2019.



## Saint-Pierre-et-Miquelon un poste avancé et un trait d'union avec le Canada

Sous la présidence du préfet et du directeur général de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), la 18<sup>e</sup> commission mixte de coopération régionale s'est déroulée dans l'archipel le jeudi 20 octobre 2016, en la présence de Mme Annick Girardin, ministre de la Fonction publique et de M. Nicolas Chapuis, ambassadeur de la France à Ottawa. Lors de son intervention, la ministre a indiqué que l'archipel devait construire son avenir dans son bassin maritime en partenariat avec nos voisins canadiens. Elle a également rappelé les propos du Premier ministre lors de sa visite dans l'archipel : « Saint-Pierre-et-Miquelon est un poste avancé et un trait d'union avec le Canada ».



## Des échanges fructueux !

Cette 18<sup>e</sup> réunion plénière a permis de mettre en exergue les échanges fructueux au sein de tous les sous-comités. Au niveau économique et commercial, la participation franco-canadienne aux jours européens du composite ; dans le domaine du tourisme, l'intégration de l'archipel dans le circuit des croisières au Canada atlantique avec 20 croisiéristes programmés sur 2017 ; en matière de coopération policière ou de sauvetage en mer le partenariat avec la garde côtière canadienne pour la surveillance maritime de la zone économique exclusive et le sauvetage en mer ; dans le domaine de la santé l'élaboration d'un protocole d'entente entre l'hôpital François-Dunan et la banque canadienne du sang notamment pour la fourniture de sang en cas de catastrophe de grande ampleur ; en matière de d'environnement la participation de l'archipel au sein du comité de surveillance des espèces aquatiques envahissantes ; en matière de culture et éducation la mise en place d'une convention favorisant la mobilité des jeunes lycéens de l'archipel effectuant un stage professionnel au Canada en simplifiant les procédures.



# de coopération régionale



## Exportation de produits agricoles vers le Canada



Enfin, concernant le dossier d'exportation de produits agricoles de Saint-Pierre-et-Miquelon vers le Canada, avec l'appui de France vétérinaire internationale, le travail mené conjointement entre les services de l'État, l'ambassade d'Ottawa et les agriculteurs de l'archipel, a permis de faire avancer ce dossier auprès des instances canadiennes.

## Sommet économique

A l'issue de la commission mixte, des membres de la délégation canadienne et française ont participé au Sommet économique du bicentenaire organisé par l'association Célébrations 2016.



# Journée de la sécurité



## Les métiers de la sécurité !



Le jeudi 17 novembre 2016, dans le cadre des rencontres de la sécurité, les services de la préfecture en collaboration avec le service de l'Éducation nationale, la gendarmerie, le collège de la garde côtière canadienne, l'ONCFS et les bénévoles de la Croix rouge ont présenté certains métiers de la sécurité. Ces présentations sous forme d'ateliers s'adressaient aux élèves des classes de 3<sup>e</sup> à la terminale des collèges, du lycée et lycée professionnel des secteurs public et privé.

### L'ONCFS



### La gendarmerie



### La garde côtière canadienne



### La Croix rouge



# La déléguée au Défenseur des droits, portrait d'Isabelle Dumas-Larralde

Mme Isabelle Dumas-Larralde, le Défenseur des droits M. Jacques Toubon, vous a désignée en juin dernier en qualité de déléguée au Défenseur des droits pour Saint-Pierre-et-Miquelon.



## Comment devient-on délégué au Défenseur des droits ?

Par goût et par conviction de défendre les droits et libertés.

Pour ma part, suite à la vacance de poste sur l'archipel, j'ai candidaté.

## Qui peut devenir délégué au Défenseur des droits ?

L'accès à la fonction de délégué est ouvert à l'ensemble des catégories sociales et professionnelles.

Pour cela, il faut posséder des qualités humaines, telles que le sens et le goût du contact, une bonne capacité d'écoute, une capacité d'analyse et de synthèse.

## Quelles ont été vos motivations ?

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on décide de faire du bénévolat. Pour ma part c'est pour faire partie de ceux qui travaillent à améliorer les choses pour la communauté à laquelle j'appartiens depuis 22 ans, et surtout me mettre au service des autres, pour que tout le monde soit traité sur le même pied d'égalité.

## Quelles sont vos missions au sein de cette institution ?

Le délégué au Défenseur des droits est chargé de faire connaître leurs droits à toutes les personnes qui vivent sur le territoire et d'assurer un accès réel à ces droits.

Ses missions consistent à écouter, informer, réorienter vers une structure adaptée, régler à l'amiable ou engager des poursuites.

## Dans quels cas peut-on saisir le délégué au Défenseur des droits ?

En tant que délégué j'interviens lorsque je suis saisie pour des différents relatifs à :

- un dysfonctionnement d'un service public ;
- la protection de l'intérêt supérieur et des droits de l'enfant ;
- une discrimination.

Dans l'exercice de mes missions je peux réaliser des actions de sensibilisation ou de promotion de l'égalité et de l'accès aux droits.

## Comment intervient le délégué au Défenseur des droits ?

Lorsque vous vous adressez au Défenseur des droits, que ce soit par écrit ou par téléphone, des juristes étudient votre demande. Si votre demande ne relève pas des compétences du Défenseur, vous êtes réorienté vers les personnes qui peuvent vous aider. Sinon, votre demande est transmise aux juristes spécialisés. Lorsqu'il traite vos demandes, le Défenseur enquête, il instruit votre dossier. Il peut ensuite : régler à l'amiable votre problème, demander des sanctions ou présenter des observations devant le juge.

Les délégués disposent de moyens leur permettant de remplir pleinement leur mission et ils peuvent s'appuyer sur les professionnels et les experts qui composent le siège du Défenseur des droits à Paris.

## Comment peut-on vous contacter et où peut-on vous rencontrer ?

Soit par téléphone au 55-90-91, soit par mél à l'adresse suivante : [isabelle.dumas-larralde@defenseurdesdroits.fr](mailto:isabelle.dumas-larralde@defenseurdesdroits.fr) ou à ma permanence au-dessus des locaux de la CISPM le jeudi après-midi. Les consultations sont gratuites

## INFO - Autorisation de sortie du territoire français d'un mineur

**A partir du 15 janvier 2017**, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# Ma Fonction Publique se réinvente



Mme Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, en visite officielle dans l'archipel, du 21 au 25 novembre 2016, a animé les ateliers « Ma Fonction Publique se Réinvente ». Plus de 60 fonctionnaires de l'archipel ont participé aux travaux et près de 200 fonctionnaires étaient présents lors de la conclusion de ces travaux. Différents ateliers ont travaillé sur les thématiques du bien-être au travail, de l'innovation managériale et de l'impact du numérique sur l'organisation du travail. Ces ateliers ont initié six projets participatifs, qui pourront être éligibles au fonds d'innovation doté d'un million d'euros mis en place par le ministère de la Fonction publique.



La ministre a rappelé les principales mesures prises par le Gouvernement en faveur des fonctionnaires : améliorations indiciaires, revalorisation des bas salaires, mise en œuvre du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR). Dans le cadre de la Loi « Égalité réelle en Outre-mer », la ministre de la Fonction publique a annoncé le lancement dès le début de l'année 2017 d'expérimentations de gestion mutualisée des ressources humaines des services de l'État et rappelé l'extension à tous les ministères de la notion de « centre des intérêts matériels et moraux » (CIMM), pour faciliter le retour des fonctionnaires sur leur territoire d'origine. Enfin, Annick Girardin a confirmé que l'action sociale interministérielle serait étendue aux collectivités d'Outre-mer dès 2017.

